



Départ : à la gare de Saint-Brice. Empruntez l'ancienne voie ferrée aujourd'hui voie verte en direction de la Bouchardière puis prenez le chemin à droite.

- 1) Peu après, deux variantes possibles : l'une directe via un chemin parallèle à la voie verte, l'autre plus longue (+ 400 m) rejoint une ancienne voie romaine.
- 2 Les deux variantes se rejoignent ; prenez sous la route à droite vers Malaunay puis vous suivez le chemin à gauche pour revenir vers la Gennerie par le petit bois à droite. Rejoignez la Croix des Landes.
- 3 Empruntez à droite le bord aménagé de la route puis prenez à gauche dans le champ remontant au Commun.
- 4 lci, choisissez la variante courte (8,5 km) à droite via la Salle Verte (allez au 3) ou la longue (13 km) à gauche par les Meslinières, en passant Boussenel et la Ville Coëffée.
- 3 Arrivé à la D98, prenez à droite puis aussitôt à gauche en direction de la Vesquerie ; remarquez le logis XVII^e conservant sa grande grille hors d'œuvre, la souche de cheminée décorée de boules de granit et la lucarne avec son œil de bœuf. Retrouvez la D98 et Pampille que vous traversez vers le sud. A la sortie du village, rejoignez à droite les remarquables hameaux de la Ville Truelle et du Rocher-Bigot.
- 6 Parvenu à la route, vous pouvez, en bon randonneur, rejoindre à gauche l'oratoire Saint-Julien (1923) au Rocher-Neuf, où à l'origine la statue était placée dans une niche fixée sur le tronc d'un châtaignier ; ici, le patron des voyageurs est aussi vénéré pour faire marcher les enfants. Reprenez la route, direction le manoir des Meslinières (XVe) (voir verso).
- O Continuez à longer la route puis prenez à gauche avant Maison d'Orange vers la Bretonnerie ; prenez à droite la D211 pendant une cinquantaine de mètres puis à gauche afin de retrouver la voie verte. Gagnez le baumier à droite.
- 8 Les deux variantes se rejoignent ici. Continuez sur l'ancienne voie ferrée jusqu'à votre terminus, en gare de Saint-Brice, à proximité du château d'eau des locomotives (voir verso).